

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Un-prisonnier-politique-venezuelien-juge-a-Miami-refuse-de-chanter>

Un prisonnier politique vénézuélien jugé à Miami refuse de « chanter »

- Empire et Résistance - « Gringoland » (USA) -

Date de mise en ligne : jeudi 15 décembre 2022

Description :

Un prisonnier politique vénézuélien jugé à Miami depuis le 12 décembre, en audience probatoire devant le tribunal du district sud de la Floride qui a commencé à examiner une affaire d'importance historique. Les US sont-ils au-dessus du droit international ? (...) Roger Harris

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Depuis le 12 décembre, une audience probatoire devant le tribunal du district sud de la Floride a commencé à examiner une affaire d'importance historique. Les États-Unis sont-ils au-dessus du droit international ?

Les conventions internationales sur l'immunité diplomatique peuvent-elles être violées par les tribunaux et les procureurs américains ? Le sort d'Alex Saab, envoyé spécial de la République bolivarienne du Venezuela, est contesté, mais des questions plus larges qui pourraient affecter la vie des diplomates du monde entier seront tranchées.

La plupart des prisonniers ayant une carte de sortie de prison l'auraient jouée, mais pas Alex Saab. Le diplomate vénézuélien est incarcéré depuis deux ans et demi.

Le 12 juin 2020, Alex Saab était en mission de Caracas à Téhéran pour s'approvisionner en nourriture, carburant et médicaments dont les Vénézuéliens sont privés par les sanctions imposées par les États-Unis. Son avion a été détourné vers la nation insulaire de l'archipel de Cap Vert. Lorsqu'il a atterri sur le tarmac, il a été arrêté sur ordre de Washington et est emprisonné depuis.

Sous la pression des États-Unis, le Cap Vert a défié les conclusions de la Cour de justice régionale de la CEDEAO et du Comité des droits de l'homme des Nations unies pour libérer Alex Saab. En tant qu'envoyé spécial du gouvernement vénézuélien, il était censé être à l'abri de toute arrestation ou détention en vertu de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Puis, le 16 octobre 2022, Saab a été « extradé » - en réalité « kidnappé » car les États-Unis n'ont pas de traité d'extradition avec le Cap Vert - et emprisonné à Miami.

La piètre excuse avancée par Washington pour justifier l'extraction forcée d'un ressortissant étranger vers les États-Unis était que l'envoyé spécial était coupable d'avoir escroqué le peuple vénézuélien. Pourtant, dès que Saab a été jeté dans le pénitencier fédéral, le Ministère de la Justice a abandonné ses sept accusations de blanchiment d'argent.

L'accusation restante de « conspiration » pour blanchiment d'argent est un cadeau du procureur car ainsi l'accusé ne peut pas utiliser le fait qu'il n'a pas commis le crime présumé comme preuve d'innocence.

En fait, ce que la puissance impériale a perpétré est un exemple de dépassement judiciaire extraterritorial. Quelqu'un qui est étranger et ne se trouve pas aux États-Unis est persécuté pour un crime présumé commis dans un pays étranger. Seule une entité qui s'était arrogée le rôle de flic du monde pouvait commettre une action aussi flagrante.

Il est certain que si M. Saab portait effectivement préjudice au gouvernement du président vénézuélien Nicolás Maduro, les États-Unis en auraient été ravis. Une telle activité subversive aurait été conforme à la politique américaine de changement de régime menée par l'application de sanctions. Pourtant, c'est Saab qui, de l'aveu même de Washington, a contribué à aider le Venezuela à contourner ces mesures coercitives unilatérales en faisant venir des fournitures humanitaires d'Iran dans le cadre d'un commerce international légal.

Un prisonnier politique vénézuélien jugé à Miami refuse de « chanter »

Contrairement au prétexte colonialiste de Washington selon lequel Saab faisait du tort au peuple vénézuélien, le gouvernement de Caracas l'a traité comme un héros national.

Mais l'argument le plus fort en faveur de la sincérité de Saab est sans doute le fait que le gouvernement américain a admis que le diplomate était visé parce qu'il détenait des informations recherchées par Washington. L'ancien secrétaire américain à la défense, Mark Esper, [a écrit](#) : "Il était important de l'emprisonner. Cela pourrait fournir une véritable feuille de route au gouvernement américain pour démêler les plans illicites [sic] du gouvernement vénézuélien."

Pourtant, torturé au Cap Vert et ensuite incarcéré aux États-Unis, Alex Saab a refusé de « chanter » et a maintenu son allégeance au gouvernement démocratiquement élu du Venezuela. Au lieu d'être réuni avec sa famille, Alex Saab continue à défendre son droit à l'immunité diplomatique et à lutter contre sa détention illégale.

Si les États-Unis refusent de reconnaître l'immunité diplomatique de l'envoyé spécial Saab, ce précédent mettra en péril l'inviolabilité des diplomates dans le monde entier.

Roger Harris* pour [Counterpunch](#)

***Roger Harris** fait partie du conseil d'administration de la [Task Force on the Americas](#), une organisation anti-impérialiste de défense des droits de l'homme qui existe depuis 32 ans.

Original : [Venezuelan Political Prisoner on Trial in Miami Refuses to « Sing »](#)

[Counterpunch](#). Usa, 14 décembre 2022

Traduit de l'anglais pour [El Correo de la Diaspora](#) par : Estelle et Carlos Debiasi.

[El Correo de la Diaspora](#). Paris, le 1^{er} décembre 2022.

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une oeuvre de www.elcorreo.eu.org